

Déconfinement Réouverture progressive des archives municipales

Depuis le mardi 12 mai, le service des Archives municipales a rouvert progressivement selon les conditions suivantes :

> À partir du 12 mai, pour l'accueil administratif uniquement (délivrances d'actes de naissance ou de décès à caractère administratif), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

> À partir du 2 juin, l'accueil des professionnels pourra se faire, uniquement sur rendez-vous, du lundi au mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Les documents demandés doivent faire l'objet d'une réservation 48h à l'avance par mail sur : **archives@limoges.fr**.

Il est conseillé d'indiquer les cotes accessibles sur le site internet des archives municipales : **archives.limoges.fr**

> Enfin, l'ouverture, dans le contexte actuel étant progressive, l'ouverture au public de la salle de lecture interviendra dans un deuxième temps.

Renseignements :
05 55 45 84 70
archives@limoges.fr